

RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00241
Numéro SIREN : 511 536 336
Nom ou dénomination : L INTENDANCE

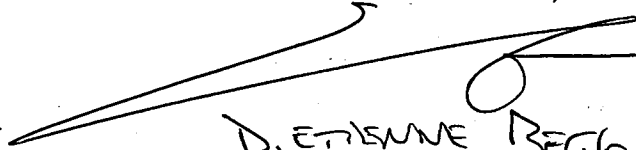
Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2018 sous le numéro de dépôt 2133

EURL L'INTENDANCE

6 RUE DE LA DRISSE
PA DE KERMARQUER
56470 LA TRINITE-SUR-MER

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2017 au 31/12/2017

Bon pour copie Conforme



D. ETIENNE BEGHOYAN

Le gérant

Liasse Fiscale

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>EURL L'INTENDANCE</u>					Néant ☐ *													
Adresse de l'entreprise <u>6 RUE DE LA DRISSE PA DE KERMARQUER 56470 LA TRINITE-SUR-MER</u>																		
SIREN <table border="1"><tr><td>5</td><td>1</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>3</td><td>3</td><td>6</td></tr></table>										5	1	1	5	3	6	3	3	6
5	1	1	5	3	6	3	3	6										
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>					1	2	Durée de l'exercice précédent * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>					1	2					
1	2																	
1	2																	
					Exercice N clos le <table border="1"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>					3	1	1	2	0	1	7		
3	1	1	2	0	1	7												
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012													
		Autres *	014	3 360	016		3 360											
	Immobilisations corporelles *		028	2 620	030	1 387	1 233											
	Immobilisations financières * (1)		040		042													
	Total I (5)		044	5 980	048	1 387	4 593											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052												
		Marchandises *		060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066													
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 530	070	1 530												
		Autres * (3)	072	10 924	074	10 924												
	Valeurs mobilières de placement		080		082													
	Disponibilités		084	22 224	086	22 224												
	Charges constatées d'avance *		092		094													
Total II		096	34 678	098	34 678													
Total général (I+II)		110	40 658	112	1 387	39 271												
PASSIF							Exercice N 1		NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		5 000											
	Écarts de réévaluation				124													
	Réserve légale				126		500											
	Réserves réglementées *				130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	26 287												
	Report à nouveau				134													
	Résultat de l'exercice				136	(3 579)												
	Provisions réglementées				140													
	Total I				142	28 208												
Provisions pour risques et charges				144														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	2 898												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	3 045												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	855	172	5 119												
	Produits constatés d'avance				174													
Total III				176	11 062													
Total général (I + II + III)				180	39 271													
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	195		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	1 043										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 525										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 *sexies*
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL L'INTENDANCE

Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

x

Exercice N clos le
13/11/2017

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	Biens	215		214			
		Services *	217		218	55 621		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230	349		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	55 970		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	21 547		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	432	244	743		
	Rémunérations du personnel *				250	32 136		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 689		
	Dotations aux amortissements *				254	375		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	88		
	Total des charges d'exploitation (II)					264	59 578	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(3 607)	
Produits financiers (III)		280	40		294	11		
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347	348	300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(3 579)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	3 579	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	13 200				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles *		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	915			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350		
	Créance due au report en arrière du déficit			346				
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	352	10 536	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	370	10 536	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire. NE PAS ENVOYER.

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 39 270,61 E.

Le résultat net comptable est une perte de 3 578,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : EURL L'INTENDANCENéant ☐*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412	3 360	414		416	3 360	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 165	444		446	1 165	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 455	472		474		476	1 455	
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	1 455	492	4 525	494		496	5 980	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	94	534		536	94
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 012	562	281	564		566	1 293
	TOTAL	570	1 012	572	375	574		576	1 387

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobiliations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme * ⑤	Long terme						
										19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧		
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579			Régularisations	590		583		594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)												591				
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

(2018)

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

EURL L'INTENDANCE

[illegible]

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire. NE PAS ENVOYER.

(2018)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

EURL L'INTENDANCE

[illegible]

E.U.R.L. L'INTENDANCE
au capital de 5 000 €

6 rue de la Drisse
PA de Kermarquer
56470 – LA TRINITE SUR MER

RCS LORIENT : 511 536 336
APE : 9609Z

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 14 Mai 2018

DEUXIEME DECISION :

L'Associé unique affecte ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 soit -3578.64 €uros :

- -3578.64 € au compte « autres réserves »


D. ETIENNE DEGKOYIAN
(la gérance)
14.05.18.